



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Francophonie

Question écrite n° 36280

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre de l'éducation nationale si le baccalauréat interne francophone, dont le principe a été arrêté lors des sommets francophones, sera mis en place prochainement dans les établissements français et si les lycées internationaux existants seront plus particulièrement désignés pour préparer à ce nouveau diplôme.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36280

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 534